

Fêtes et divertissements d'autrefois en Suisse

Autor(en): **Krieg, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **14 (1907)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fêtes et Divertissements d'autrefois

EN SUISSE

Notre pays a toujours eu la réputation d'aimer, un peu trop peut-être, les fêtes populaires et les divertissements ; le fait est que ces occasions de réjouissances se multiplient d'année en année, et que si l'on pouvait juger du bonheur et de la prospérité d'un peuple par le nombre de ses fêtes et de ses joyeuses rencontres, le nôtre serait sans contredit un des plus heureux de la terre.

Ce qui importe toutefois, c'est plus l'esprit et les sentiments dans lesquels ces fêtes se célèbrent que leur nombre, la qualité plus que la quantité ; à cet égard, on doit convenir que dans tous nos grands rendez-vous nationaux, dans toutes nos joutes patriotiques règnent la plus franche gaîté, l'amour le plus ardent de la patrie et la dignité de citoyens qui ont conscience de leurs privilèges et de leurs devoirs.

Il nous a paru intéressant de tirer de l'oubli quelques-unes des fêtes populaires de nos cantons suisses, telles qu'on les célébrait autrefois ; dans leur simplicité mêlée de rudesse, elles ont à un haut degré ce charme des choses d'antan, alors que les mœurs étaient encore sans fard et les besoins de récréation peu nombreux ; on se sent dans la compagnie d'hommes qui ne sont pas blasés et qui savent se divertir à peu de frais.

Plusieurs de ces fêtes ont laissé des traces ici et là ; d'autres ont complètement disparu ; toutes sont originales et ont fait la joie de nos aïeux.

Voici d'abord le canton d'Uri où les spectacles scéniques sont pratiqués déjà au XVI^e siècle, comme du reste dans toute la Suisse allemande ; en 1579, on jouait, à Altdorf, un *Guillaume Tell* dont le motto était « tuer un chien enragé ou un tyran est également digne de louange » ; sur le frontispice apparaissaient deux taureaux d'Uri avec leurs grandes cornes ; huit acteurs, dont un héraut et un « fol personnage » faisaient passer dans les rangs des spectateurs un souffle de piété et de mâle patriotisme en un langage clair et sobre, marqué au coin d'une énergique gravité.

Ce *Guillaume Tell* est le père de tous ceux qui ont paru dès lors sur la scène.

Le peuple de Schwytz connaissait également ces représentations, mais le caractère en était plutôt religieux ; dans la jolie vallée de la Muotta, lors du jour des Trois-Rois, on ajoutait à la pièce théâtrale elle-même une fête populaire connue sous le nom de « Gräuflete » ; on se munissait de toutes sortes d'instruments bruyants et bourdonnants, de crécelles, de chaînes, de chaudrons, de cloches et, avec un tapage vraiment infernal, on faisait le tour du village ; on parodiait de la manière la plus mordante, quelquefois fort spirituelle, les faits et gestes de personnes haut placées, on s'amusait des événements politiques de l'année ; ceux-ci s'en souciaient fort peu, quant aux premiers, le meilleur parti qu'ils avaient à prendre, c'était d'en faire autant.

Ces anciennes pièces qui faisaient le bonheur de nos aïeux étaient d'une longueur lamentable ; dans un village du canton d'Unterwald, on donnait le *Mystère de la Passion* ; on avait commencé à 7 heures du matin et l'on était au milieu de la représentation, à 5 heures du soir, lorsqu'un des acteurs vint prier le public de prendre un moment de patience jusqu'au retour des douze apôtres qui étaient occupés à traire leurs vaches !

Tous les rôles de femmes étaient occupés par des jeunes gens, car telle était la modestie des anciennes mœurs, qu'une femme se serait cru deshonorée si elle s'était montrée sur les tréteaux.

Lucerne était la terre classique des représentations reli-

gieuses ou autres ; c'est là que se joua vers l'an 1500 *Une création du monde* qui débutait par le dialogue suivant entre Dieu et le premier homme :

— Où es-tu Adam ?

— Que vous plaît-il mon gracieux Seigneur ?

— Viens ici que je te crée.

Et Adam de venir bonnement se faire créer sur la scène.

Toutes les pièces ne sont pas d'une simplicité aussi suave ; nous préférons pourtant, plutôt que d'en faire une énumération qui serait longue sans toutefois manquer d'intérêt, assister à un autre genre de spectacle en suivant nos Confédérés de Lucerne dans leurs jeux populaires.

Ajoutons que les personnes que cela pourrait intéresser trouveront une étude complète du théâtre populaire dans la Suisse aux XVI^e et XVII^e siècles, dans le numéro du mois d'octobre 1904 de la *Revue jurassienne*.

L'Entlibouch a toujours été la patrie des vaillants lutteurs ; dans les gras pâturages de l'alpe de Scerenberg, les jeunes gars des vallées voisines venaient en troupes nombreuses une fois par année pour se mesurer avec leurs redoutables rivaux de l'Oberland bernois.

Dans l'Entlibouch encore, la *Chasse du Posterli* ; on désignait sous le nom de « Nuit de Poster » ces veillées passées entre amis et voisins à faire bonne chère et bon feu ; le « Posterli » était le fantôme effrayant que les buveurs attardés rencontraient en rentrant dans les rues désertes ; les vigoureux gaillards ne se laissaient guère intimider par l'étrange apparition ; ils poursuivaient le Posterli, le chassaient sans pitié jusqu'à ce qu'il se fût réfugié dans une autre contrée.

Ce fantôme n'était autre qu'un jeune homme choisi par ses amis pour jouer ce rôle et obligé au moment voulu à prendre la forme la plus excentrique possible, bête ou homme.

Souvent aussi, à défaut d'un personnage en chair et en os, on prenait simplement une botte de paille à laquelle on donnait tant bien que mal la forme d'un être vivant et que l'on recouvrait de haillons, de la fourrure pelée d'un grison ou de la peau d'un bouc cornu ; cette production de l'art humain à laquelle il ne manquait que la vie

pour qu'elle puisse être rangée dans une classe d'êtres inconnus aux naturalistes, était pompeusement placée sur un traîneau ; derrière elle se déploie le long cortège des manifestants, sifflant, beuglant, trépignant, criant ; la terre est couverte d'une neige épaisse ; de gros flocons cachent les chemins, mais rien n'arrête l'ardeur juvénile de la troupe ; on avance toujours jusqu'au prochain village auquel on fait cadeau du Posterli ; on l'attendait ; et dès que les sentinelles vigilantes ont vu poindre l'affreuse forme à l'horizon, elles donnent le signal ; aussitôt, tout est en mouvement dans le village ; on accourt pour recevoir dignement celui que l'on considère comme le gardien de la paix et de l'union, puisqu'il est l'ennemi des buveurs ; les cris redoublent ; le cortège traverse les rues et s'arrête à l'auberge, car les gosiers sont desséchés et les estomacs crient famine ; quand au Posterli avec son traîneau, on l'a mis sous un hangar quelconque d'où il veillera, aussi efficacement que possible, sur les braves gens qui l'ont accueilli jusqu'à l'an prochain où ces derniers lassés d'une surveillance qui les gêne assez peu du reste, le renverront avec le même cérémonial sous d'autres cieus ; en attendant, l'auberge retentit de chants joyeux et de ris et le matin de petits groupes regagnent plus ou moins paisiblement leurs demeures ; mais gare au Posterli !

Une autre fête du canton de Lucerne également, c'est le *Fritschiumzug* ; on la célébrait en hiver, de sorte que, comme la précédente, elle n'était fréquentée que par les voisins immédiats.

En voici l'origine : vers la fin du XV^e siècle vivait près de la ville un petit vieillard, robuste encore bien qu'il eut fait les guerres de Bourgogne ; il se plaisait à raconter les prouesses de ses compatriotes et les malheurs du Téméraire à Morat, Grandson et Nancy ; son nom était Friedli, mais on ne l'appelait que Frietschi ; jamais le jovial vieillard ne manquait à la fête du Jeudi gras et, comme il s'y distinguait par sa bonne humeur et son esprit, tout autant que par sa libéralité, il devint bientôt le héros de Carnaval et sa réputation se répandit au dehors.

Or, un jour, les gens d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald enlevèrent, par plaisanterie, le vieux Frietschi et le réga-

lèrent de leur mieux ; Carnaval fut morose cette année là à Lucerne ; aussi une autre année ne se fit-on pas faute de garder à vue le précieux citoyen.

Ce qui n'empêcha pas, en 1508, les Bâlois de ravir le bon vieillard et de le faire conduire sur les bords du Rhin ; ce rapt audacieux donna lieu à une correspondance dont nous relatons plus bas les principaux passages ; aussitôt que le vétéran fut en sûreté, loin de Lucerne, les Bâlois proclamèrent un carnaval général et invitèrent les Lucernois à y assister en grand nombre pour se venger des ravisseurs ; le bourgmestre et le Conseil de la Ville offensée répondirent par une proclamation de guerre :

« Pendant les ténèbres de la nuit, père Frietschi a disparu ; il est déjà vieux, sans quoi nous aurions pu croire qu'il avait dessein de prendre femme, ce qui lui est déjà arrivé une fois ; comme il nous serait plus facile de faire remonter le Rhin vers sa source que de supporter l'absence de ce cher frère, nous ferons notre possible pour reconquérir ce doyen de nos bourgeois.

« Il y aura probablement grande effusion... de vin et pour ne pas porter préjudice à notre honneur, nous ne croyons pas devoir entreprendre l'expédition sans vous avertir ; nous vous annonçons donc que le vendredi après le jour de la Ste-Croix, une armée de 150 hommes se mettra en mouvement pour vous surprendre, à pied, à cheval, par terre et par eau ; nous vous attaquerons samedi matin, à l'heure du repas, et nous tâcherons de reconquérir notre bien pour le ramener à Lucerne sous bonne escorte. »

Les Bâlois relevèrent le gant : « Nous sommes prêts à vous recevoir, mais souvenez-vous de la maxime de nos ancêtres que « plus il y a d'ennemis, plus il y a de gloire à vaincre ! » ; c'est pourquoi amenez avec vous les gens de Uri, Unterwald et Schwytz ; qu'ils soient à vos côtés quand retentira le chant de guerre ! »

L'attaque eut lieu au jour indiqué ; le conseil, les corporations et les garçons de la ville du Rhin attendirent de pied ferme les assaillants et pendant plusieurs jours la bataille se poursuivit autour des tables copieusement couvertes. Les conseillers eux-mêmes s'étaient chargés de

l'organisation de ces réjouissances ; toute la ville était en rumeur et des milliers de personnes y chantaient et s'y livraient à la joie la plus exubérante ; c'était la confusion de Babel !

Mais chaque chose a sa fin ; il fallut bien cesser les feux. Bâle rendit son prisonnier et les belligérants rentrèrent en bon ordre dans leurs territoires.

Moins grandiose, mais tout aussi originale est la fête appelée le *Hirsmontag* (d'un vieux mot « hirzen » qui signifie « faire bonne chère ») ; le dernier lundi du Carême toute la population du village, jeunes filles et gars, hommes et femmes, se réunissait sur la grande place à l'ombre du vieux tilleul, après le service divin, tandis que le conseil municipal s'assemblait dans la maison de commune.

Tous les yeux se dirigeaient vers un point de l'horizon et la plus grande impatience se peignait sur tous les visages ; on attendait que le messager du « Hirs » vint donner le signal des réjouissances depuis le village voisin ; enfin, le voilà, il arrive au trot de sa monture, la foule se sépare pour le laisser passer jusqu'à l'hôtel de ville, aux fenêtres duquel flotte joyeusement la bannière des tireurs de l'endroit.

Le cheval est orné de bouquets et de grelots, le cavalier de rubans aux couleurs variées.

Les magistrats souhaitent la bienvenue à l'ambassadeur, ils prennent son cheval par la bride tandis que l'aubergiste apporte le vin d'honneur ; puis, avec un air d'importance et beaucoup de dignité, le héraut se met à lire d'un ton chantant et monotone, lentement et bien distinctement le contenu de sa proclamation ; écrite dans le dialecte du canton, cette dernière est formée de deux parties : la première a trait à quelques événements de l'histoire suisse ou de la commune ; la seconde est composée de couplets satiriques sur certaines personnalités en vue dont on énumère les vices, les travers et que l'on arrange sans pitié ! Le discours se termine par une exhortation à la commune d'obéir à ses magistrats et de n'oublier ni l'humanité ni la décence !

Le cheval agite ses grelots, l'orateur saute à terre et un

nouvel acte va commencer : ce sont les danses de la jeunesse qui se prolongeront fort tard la nuit.

Quoique la personne de l'ambassadeur rustique soit sacrée, et que malgré les aménités qu'il apporte, l'usage défende de lui faire le moindre mal, il fera pourtant bien de quitter la place avant le coucher du soleil et avant que les têtes soient trop échauffées ; de retour chez lui, il est solennellement accueilli et régalé aux dépens de la commune.

Plus gaie encore, du moins pour la jeunesse, était la fête du *Samiklaus* ; elle se célébrait à Lucerne et ailleurs ; aujourd'hui encore, on la connaît dans beaucoup d'endroits et son caractère a à peine changé ; puis il y avait les fêtes votives de chaque paroisse ; celle de Sursee en particulier attirait un grand concours de population : les tables des plus pauvres étaient pourvues en ce jour là de crêpes, de vin et de « Kücli », gâteaux de farine dans lesquels entrent du sucre, des confitures, de la canelle et des poires sèches coupées menu.

Zoug a aussi connu l'art dramatique ; il avait au XVI^e siècle un poète de renom dont le pseudonyme était Damon ; sa pièce principale intitulée *Demoiselle Helvetia dans son accroissement et dans sa décadence*, est la revue d'une grande partie de notre histoire nationale mise en scène et jouée par la jeunesse ; plus de cent acteurs y figurent (il y a entre autres le bailli Gessler, le roi de Ninive, un sauvage et un soldat de l'armée des Armagnacs) ; des chœurs, de la musique, des intermèdes dans lesquels chantent les nymphes, des sirènes, le roi David, l'ombre du Téméraire, celle du duc d'Autriche tué à Sempach ; c'est un composé étrange de routes les impossibilités et de tous les anachronismes et il serait plus facile de dire ce qui ne se trouve pas dans ce drame que ce qui y est ; le succès en fut pourtant étourdissant.

A Zurich, le grand dramaturge était Jacob Ruff, chirurgien en même temps ; il faut pourtant croire qu'il était meilleur médecin que poète, puisque ses ouvrages d'anatomie ont été traduits en plusieurs langues, alors que sa *Création* et son *Abraham* comme son *Lazare* sont complètement tombés dans l'oubli.

Bâle joue en 1459, peu après la fondation de son Université, *Dame Syntaxe*, pièce très utile pour apprendre la grammaire latine, mais à coup sûr peu divertissante ; tous les cas des substantifs et tous les temps des verbes y apparaissent en chair et en os ; les présents et les futurs s'y montrent en grande tenue, les cas et les temps des verbes en viennent aux mains ; les adjectifs se révoltent contre les substantifs et l'article ne veut plus accompagner ces derniers ; c'est une brouille à n'en plus sortir et il ne faut rien moins que l'intervention de Dame Syntaxe qui paraît dans toute sa dignité, pour rétablir la paix entre ses enfants ; la pièce se termine par un ballet où l'optatif et le génitif accompagnés de la conjonction et de l'interjection conduisent la danse.

Soleure enfin avec sa *Destruction de Troie* et son *Histoire de Tobie* dont les acteurs les plus applaudis furent le grand cheval de bois qui remuait la queue et le chien de Tobie qui donnait la patte ; Argovie encore qui, en 1631, voit éclore le drame *Discorde et Concorde*, où Pluton, l'orgueilleux organisateur de toute discorde, a des entretiens avec les représentants de tous les Etats de la Confédération qu'il voudrait exciter à la guerre, mais qui restent fermes dans la plus touchante des concordes.

St-Gall encore qui donne en 1653, une *Guerre de Bourgogne* où sont célébrés en vers dithyrambiques les hauts faits de Morat, Grandson et Nancy.

Le joyeux peuple d'Appenzell connaissait des divertissements pleins d'originalité : c'est au Wetterloch, dans le massif du Säntis, qu'il se rendait le premier dimanche de juillet ; les jeunes chevriers faisaient des exercices périlleux sur l'étroit sentier qui mène à l'alpe tandis que le commun des mortels suivait le chemin ordinaire à travers la sombre grotte ; un seul flambeau ne suffisant pas pour en éclairer tous les recoins, chaque groupe de promeneurs a le sien, on pousse des cris capables d'ébranler les voûtes du souterrain ; enfin le jour a lui, on est hors de la grotte ; alors, sur le vert tapis de l'alpe, les repas commencent, composés des mets que le chalet rustique vient d'offrir, c'est le lait et rien que le lait ; le vin et les boissons alcooliques étaient totalement ignorés et on ne s'en portait pas

plus mal ; puis viennent les jeux chers aux montagnards : la lutte, le saut, le jet de pierres.

Comme dans les tournois des chevaliers, les jeunes champions ont les regards tournés vers celles que leur cœur aime et ils comptent bien recevoir de leurs mains le prix de leur valeur.

La danse succède aux jeux ; il n'y a qu'un violon comme orchestre ; mais voici Franz, le maître musicien ; il est aveugle et porte la veste écarlate aux boutons d'argent, sur sa tête, la petite calotte noire du vacher.

Le ménétrier le voit venir d'un œil jaloux, car Franz est son rival ; il est vrai que plusieurs préfèrent danser aux sons criards du violon, mais la grande majorité ne voudrait jamais se passer de l'harmonica de Franz ; il en sait tirer des mélodies suaves et douces qui vont au cœur. Valses, polkas, mazurkas, tout y passe et quand les ombres du soir s'étendent sur la pelouse, on songe à se retirer après le chant des jeunes Appenzelloises.

Au pied du Käien se tenait autrefois l'*assemblée des fous*, amusante entre toutes, quelquefois fort spirituelle ; la landsgemeinde venait de se réunir ; le lendemain, les jeunes gens du pays prenant les titres et les allures des hauts personnages qui y avaient figuré se livraient à la parodie de cette solennité nationale ; on délibérait gravement sur des questions insignifiantes ; des procès très drôles étaient examinés et jugés avec un sérieux comique ; et il ne s'agissait pas que ceux dont on copiait malicieusement les rôles se trouvassent offensés !

Quoique d'un naturel plus grave et plus réservé les sujets de LL. EE. de Berne savaient aussi se divertir ; ils avaient pour les y pousser le fameux Nicolas Manuel, peintre, poète et bailli de Cerlier, l'auteur de plusieurs pièces où la satire jouait le rôle principal ; ces farces qui ne manquaient ni de sel ni d'à-propos roulaient sur les controverses du temps et sur les événements de l'époque ; c'est ainsi que aux noces de l'avoyer J. de Steiger avec la fille de H.-F. Nageli, toute la ville de Berne se délecta à la représentation de la *Reine Esther*, pièce de circonstance faite pour célébrer les vertus et la beauté de l'heureuse fiancée (1585).

En 1584 paraît le drame des *Horaces et des Curiaces* mis en rimes par Gotthard, bourgeois de Soleure ; on y trouve des trabans, des prêtres de Jupiter, le roi Tullus Hostilius gardé par des huissiers aux couleurs de la ville de Berne ; son fou, son grand maréchal et son chef de cuisine !

Cette pièce, à laquelle le grand Corneille ne paraît pas avoir emprunté grand'chose pour faire la sienne, a pourtant fort diverti les anciens habitants de notre bonne ville fédérale.

Un instituteur compose en 1627 un *Bertholdus redivivus* avec comme principaux acteurs les archanges Michel et Raphaël, le démon Lucifer et Moloch ; on se demande ce que ces personnages avaient à faire avec le fondateur de Berne ?

Enfin, les habitants de la petite ville de Wiedlisbach jouèrent en 1601 un *Mauvais riche* ; on eut encore un *Job* et les *Sept âges de la vie* et surtout un *Sacrifice d'Abraham* où figurait un superbe bélier aux cornes dorées et qui toucha jusqu'aux larmes les braves vachers du Weissenstein et du Hasenmatt.

Le public aimait à entendre, mélangés aux rimes allemandes, des vers latins, des citations de la Vulgate et des expressions françaises ; c'est ainsi que dans un *Martyr de St-Maurice* joué à Soleure, les soldats qui menaient ce saint au supplice, non contents de l'injurier en bons gros jurons allemands, ajoutaient les plus grossiers outrages en français ; l'ambassadeur de France qui assistait à la représentation ne put s'empêcher de s'écrier : « Comment, du français ! » ; « Oui, Monseigneur, lui fut-il répondu, quelques jolis petits mots pour ragaillardir votre Excellence ! »

Comme dans l'Entlibouch, la fête des lutteurs a toujours été fort appréciée dans notre canton ; c'est de cette fête que parle en termes émus et chaleureux M^{me} de Staël : « Les yeux, dit-elle, se remplissaient de larmes pendant cette cérémonie, comme dans ces jours heureux où l'on est avec ceux qu'on aime. »

Au son du tambour et bannières déployées, les lutteurs se mettaient en route pour l'endroit choisi ; suivant la coutume des ancêtres qui imploraient le secours d'en Haut

avant d'engager l'action, ils se mettaient à genoux, faisaient une courte prière, puis s'avançaient en rangs serrés, les bras croisés, vers leurs adversaires. Le choc était terrible ; l'œil en feu, la poitrine haletante, chacun cherchait à surprendre le côté faible de son ennemi ; puis, après un corps à corps acharné, le jury proclamait les résultats ; les bannières s'agitaient de nouveau, la musique jouait de bruyantes fanfares et vainqueurs et vaincus finissaient la journée dans la plus franche gaité.

Et M^{me} de Staël d'ajouter : « Je ne sais quel air de confiance dans tous ces êtres faibles touchait profondément, parce que cette confiance ne leur était inspirée que par la loyauté de leur âme ! »

Il nous reste à faire une rapide énumération des fêtes et divertissements connus autrefois dans la Suisse française ; Fribourg avait ses « choraules », ces réunions où l'on dansait au son de la voix ; la choraule commençait dans un village, se rendait dans la localité voisine, pour traverser ensuite tout le pays ; le gracieux cortège qui, au début, ne comptait que quelques participants, se déployait dans la vallée, chantant et dansant, tellement qu'au soir de la journée, il était formé d'une multitude joyeuse et pleine d'entrain ; quelque danseur était-il fatigué, il sortait des rangs où d'autres le remplaçaient bien vite.

« Un jour, dit la chronique, le comte de Gruyères, s'en revenant à cheval en son château, rencontra la choraule déroulant ses anneaux sur son chemin ; grand amateur de ces divertissements, il descendit de sa monture, prit la main de la plus jolie fille et dansa comme le dernier de ses sujets ; la bande joyeuse se dirigea vers Château d'Oex et fit sept lieues tout d'une traite. »

Genève connut aussi et joua ces pièces remplies de foi naïve qu'on appelait des « mystères », mais l'imagination populaire se portait plus volontiers vers des sujets pris en dehors du domaine religieux et qu'on désignait sous le nom de « moralités » et surtout de « sotties » ; on joua des satires d'une finesse remarquable à laquelle se mêlait pourtant de grossières plaisanteries ; en 1532, par exemple, on donna un « mystère » à l'occasion de la visite du duc Charles III et de son épouse Béatrice de Portugal ; les

fêtes furent brillantes et l'*Invention de la Ste-Croix* (c'était le titre de la pièce), c'est-à-dire l'histoire de la conversion de Constantin et la découverte de la vraie croix par sa mère, eut tout le succès désirable.

Dans les « sotties », nous nous trouvons en présence de simples bourgeois, joyeux vivants pas toujours respectueux des dignitaires ecclésiastiques ou civils ; *La mère Folie*, par exemple, nous montre une bonne matrone qui déplore l'absence de son mari, le père Bontemps, loin de Genève depuis quatre ans ; elle craint qu'il ne soit mort, mais un message lui apporte une lettre de l'époux adoré ; alors la mère Folie se réjouit avec toutes ses voisines qu'elle a invitées.

Sous leur apparence simple et naïve, ces « sotties » cachaient des critiques parfois acerbes à l'égard des magistrats ; ainsi, ces vers que les amis de la mère Folie écrivent au père Bontemps pour lui dire les regrets qu'il a laissés derrière lui :

Depuis le temps que vous partistes d'icy
Joué n'avons moralité ny. histoire
Si nous eussions tant seulement toussi
L'on nous eut faist aller en auditoire.

En 1531, lors du renouvellement de l'alliance avec Berne et Fribourg, on joua la pièce des *Eperviers*, qui guette la poule et les poussins ; les ennemis de la cité sont les éperviers qui convoitent Genève et ses habitants. Le sentiment national est très développé dans cette composition ; voici, par exemple, ce que dit un poussin à l'épervier :

Monstrer vous faut vos corps légers
Pour fuir d'icy vistement
Ou nous vous donnerons promptement
Votre saoul de pilulles amères.

Le poussin tient sûrement ce langage parce qu'il est sous les yeux vigilants de ses deux puissants gardiens.

Les productions dramatiques furent aussi très nombreuses à Genève et ailleurs ; ce sont, entr'autres *La Pastorale* où on célèbre les bienfaits de l'alliance avec Berne et Zürich et *L'ombre de Stoffaker* qui chante les exploits des fondateurs de la Confédération.

Puis, c'est le célèbre *Sacrifice d'Abraham*, de Th. de Bèze ; le titre complet est *Tragédie française du Sacrifice d'Abraham nécessaire à tous chrétiens pour trouver consolation au temps de tribulation et d'adversité* ; Th. de Bèze composa cette pièce alors qu'il était professeur de grec à l'Académie de Lausanne ; les deux principaux personnages en sont Dieu et Satan ; comme ce dernier avait cherché à faire déchoir Job, il essaie aussi d'éloigner le patriarche de son Dieu. Une lutte s'engage entre ces deux puissances, mais la victoire reste à l'Éternel qui a la joie de voir son serviteur obéissant même jusqu'au sacrifice de son bien-aimé.

Un monologue de Satan qui compare sa puissance à celle de Dieu est remarquable, sinon par les expressions qui sont plutôt triviales, du moins par la force de la pensée :

Dieu est aux cieux par les siens honoré
Des miens je suis sur la terre adoré
Dieu est aux cieux ; et je suis en terre ;
Dieu règne en haut, eh bien je règne en bas ;
Dieu est servi de ses anges luisants
Ne sont aussi mes anges reluisants ?
Tous ces paillards, ces gourmands, ces ivrognes
Qu'on voit reluire avec leurs rouges trognes
Sont mes suppôts, mes vrais chérubins !

Langage peu raffiné sans doute, mais singulièrement énergique et qui a fait dire de cette pièce que, malgré ses taches, elle était un monument de la littérature française.

Nous nous arrêtons ici ; nous aurions pu parler encore des productions théâtrales écloses dans le Jura bernois. M. Ad. Kohler, dans le dernier volume des *Actes de l'Emulation* (année 1904) en a donné le texte ; nous renvoyons à cet ouvrage ceux qui désireraient connaître cette littérature.

E. KRIEG, PAST.

Lu à St-Ursanne le 12 août 1907.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the success of any business and for the protection of the interests of all parties involved. The document outlines the various methods and procedures that should be followed to ensure the accuracy and reliability of the records.

The second part of the document provides a detailed description of the various types of records that should be maintained. It includes information on the format and content of these records, as well as the frequency and manner in which they should be updated. The document also discusses the importance of backing up records and the steps that should be taken to ensure their security and integrity.

The final part of the document offers practical advice and tips for implementing an effective record-keeping system. It includes information on the selection of appropriate record-keeping software and hardware, as well as the training and support that should be provided to staff members. The document concludes by emphasizing the long-term benefits of a well-maintained record-keeping system and the importance of ongoing monitoring and evaluation.